

## **5 octobre : journée mondiale des enseignants**

### **Défense inconditionnelle des statuts, des postes et des libertés syndicales des enseignants**

La journée mondiale des enseignants s'inscrit dans un contexte international où les politiques menées par les gouvernements et suscitées par les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, Union Européenne) sont très éloignées des exigences affirmées dans les recommandations de 1966 et de 1997 de l'OIT et de l'UNESCO.

En France, le Ministre de l'Éducation nationale, M. Blanquer, souhaite supprimer 1800 postes dans le cadre de la politique de suppression des 120 000 postes dans la fonction publique d'ici à la fin du quinquennat.

Le gouvernement Macron s'oriente clairement vers un désengagement progressif de l'état de l'école républicaine, service public de l'éducation : remise en cause des garanties statutaires, recrutement croissant de personnels non-titulaires et précaires, gel des traitements, ralentissements des carrières...

Cela se conjugue avec des contre-réformes qui mettent en place une territorialisation de l'école. D'une région à une autre, d'une ville à une autre, d'un établissement à un autre, les élèves n'auront plus accès aux mêmes contenus, aux mêmes examens et donc, aux mêmes diplômes.

Dans le même temps, l'évaluation des enseignants par grille de compétences et l'audit annoncé des établissements scolaires ne peuvent mener qu'à des pressions supplémentaires qui auront des conséquences sur les carrières des enseignants et sur leur indépendance pédagogique.

C'est le sens des contre-réformes du lycée, du baccalauréat, de Parcoursup et de la licence rejetée par la FNEC-FP FO, la FSU, Solidaires et les organisations étudiantes et lycéennes, IUNEF, IUNL et la FIDL.

Le lycéen, futur étudiant et salarié suivrait un parcours individualisé et des certifications par blocs de compétences le livrant in fine à la sélection à l'entrée de la fac sur la base de ce parcours. Il sera également livré au contrat de gré à gré face au patronat.

C'est une logique qui s'inscrit dans une remise en cause globale de toutes les garanties collectives des fonctionnaires comme des salariés du privé. Tout comme le projet de réforme des retraites du gouvernement. C'est pourquoi la FNEC-FP FO appelle, avec sa confédération Force Ouvrière, à la mobilisation du 9 octobre avec la CGT et Solidaires.

Le financement par l'état de l'école et de l'université, l'existence de programmes et de diplômes nationaux, les mêmes pour tous, garantissent l'égalité des élèves sur tout le territoire.

Les garanties statutaires, dont la carrière, la stabilité de l'emploi, les libertés pédagogiques et académiques des enseignants sont essentielles comme le rappellent les recommandations de 1966 et de 1997.

Enfin le recrutement par concours de fonctionnaires titulaires de leur poste, une formation initiale sous statut de fonctionnaire et une formation continue assurées par l'état sont indispensables, pour les mêmes raisons.

C'est pourquoi la FNEC-FP FO condamne le projet du ministre qui consiste à recruter, des la L2, des professeurs apprentis sous contrat, sous payés, taillables, corvéables et licenciés en fonction des ajustements budgétaires.

Les enseignants sont ceux qui transmettent le savoir, ils sont les premiers défenseurs de la liberté d'expression et de l'esprit critique. Leurs revendications doivent être entendues.

La FNEC-FP FO exige du ministre qu'il sorte de sa surdité.

La France n'est pas isolée. Les conditions de travail, les traitements et les droits syndicaux et démocratiques des enseignants sont fragilisés dans le monde entier.

La FNEC-FP FO, attachée à la solidarité internationale, réaffirme son soutien aux enseignants et à leurs organisations qui, dans le monde entier, se battent pour leurs revendications et la défense de leurs libertés syndicales reconnues par les conventions 87 et 98 de l'OIT.